



HAL
open science

Cartes et paysages : tenter la médiation au XVIIIe siècle

Nicolas Verdier

► **To cite this version:**

Nicolas Verdier. Cartes et paysages : tenter la médiation au XVIIIe siècle. Les Carnets du paysage, 2010, 20, pp.12-29. <halshs-00545961>

HAL Id: halshs-00545961

<https://shs.hal.science/halshs-00545961v1>

Submitted on 13 Dec 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Cartes et paysages : tenter la médiation au XVIIIe siècle

La question des paysages en plan et en perspective.

Pour entrer dans la question qui va ici nous occuper, je partirais d'une émotion. Pratiquant il y a de cela 25 ans le vol à voile, j'avais effectué un stage sur le terrain d'aviation de Vauville, dans le Cotentin. C'est là que pour la première fois j'ai vraiment pris conscience de voir une forme géographique que je ne connaissais que par la carte : la péninsule du Cotentin. Comme l'écrivait Ptolémée, la carte nous montre des choses que nous ne pouvons pas voir. C'est l'expérience du vol, finalement récente dans le monde occidental, qui brise cette règle. Cette figuration, c'est-à-dire le dessin d'un objet qui ne préexiste pas à son image, peut alors devenir (et c'est encore plus vrai avec la cartographie à partir de photographies aériennes) une représentation, soit une reproduction d'une réalité préexistante¹.

Nous nous appuyerons ici sur une définition assez récente et généralement acceptée de la carte et du plan. Celle-ci fait des plans, des types de carte définis par leur projection plane. Dans la posture que je prendrais cette définition est tenable puisqu'il va s'agir tout au long de cet article de considérer toutes les cartes quelles que soient leurs projections. On peut cependant la renforcer pour le XVIIIe siècle en s'appuyant sur des définitions moins explicites qui placent la carte du côté d'une figuration statique et le plan dans le cadre d'une dynamique. Un même objet peut être carte ou plan selon sa place dans un processus. Ainsi, une carte de France, sur laquelle se trouverait tracé des aménagements souhaités est un plan. Mais en imaginant que ces aménagements aient lieu, elle n'en est plus que la carte².

A posteriori, l'un des éléments les plus surprenants est que, cartes ou plans, nous ayons accepté ces figurations. Acceptation incomplète d'ailleurs, tant il existe une différence entre notre connaissance, de la forme de la France voire d'une ville, et l'usage d'un plan pour aller d'un point à un autre. C'est sur une partie de ce processus que je souhaite revenir ici en me concentrant sur la façon dont on est passé de la représentation à la figuration lors d'un moment de l'histoire de la cartographie. Pour ce faire, nous partirons d'usages anciens, principalement des XVIIe et XVIIIe siècles, afin de poser quelques éléments du débat. Cela nous permettra

¹ Je reprends ici les propos de Jean-Marc Besse dans "Cartographie et pensée visuelle. Réflexion sur la schématisation graphique", in I. Laboulais (dir.), *Les usages des cartes (XVIIe-XIXe siècle). Pour une approche pragmatique des productions cartographiques*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2008, pp.19-32.

² Verdier Nicolas, "Modeler le territoire : les ingénieurs des Ponts et chaussées et leurs usages de la carte (fin XVIIe-début XIXe siècles)", in Isabelle Laboulais (dir.), *Les usages des cartes (XVIIe-XIXe siècles, pour une approche pragmatique des productions cartographiques*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2008, 51-66 et VI-VII.

de nous intéresser aux tentatives de formalisation des relations entre carte et paysage, et au-delà aux tentatives de médiations entre ces deux approches.

Plan terriers et paysage.

Le premier type de cartographie auquel nous allons nous intéresser ici est celui produit à l'échelle locale avant la mise en place du cadastre dit "napoléonien". Cette cartographie, souvent très belle, mais aussi déconcertante dans les juxtapositions qu'elle opère³ est un cas particulièrement efficace pour présenter la tension entre représentation et figuration.

Les plans terriers, ces ancêtres des plans cadastraux sont aujourd'hui de mieux en mieux connue. Depuis les travaux de Marc Bloc dès les premières Annales d'histoire de 1929, en passant par ceux de Soboul dans les années 1960, jusqu'aux recherches récentes toute une littérature s'est constituée sur la question⁴. Il semble que les plans-terriers se diffusent d'abord en Angleterre à partir du milieu du XVIe siècle⁵, puis vers le début du XVIIe siècle dans les Flandres et le Brabant⁶ avant de passer, pour ce qui nous concerne, en France surtout à partir du début du XVIIIe siècle. Ces importants travaux cartographiques commencent dans tous les cas avant ces moments de diffusion, et s'achèveront avec la mise en place de nouveaux modèles de cadastre, principalement au XIXe siècle. En France, le moment d'intense réflexion sur l'usage des cartes pour représenter les propriétés s'étend des années 1720 aux années 1790, période pendant laquelle de nombreux traités sont publiés⁷. La série des répétitions, d'un

³ Sur l'aspect déconcertant des cartes anciennes : Verdier Nicolas, "Les cartes du XVIIIe siècle", in Costa L. et Robert S. (dir.), *Guide de lecture des cartes anciennes*, Paris, Errance, 2009, pp. 6-9.

⁴ Marc Bloch, dont l'article "Les plans parcellaires en France" (*Annales d'histoire économique et sociale*, 1929, vol.1, n°1, pp.61-70) lance l'enquête. Aimé Perpillou, qui chez les géographes note l'intérêt de ces plans pour l'histoire du paysage dans "Les plans cadastraux, sources d'information géographique" (*Annales de Géographie*, 1935, vol. 44, n° 248, pp. 194-198). M. Fougères qui chez les archivistes insiste sur la masse de plans produits sous l'ancien régime dans "Plans cadastraux de l'Ancien Régime", (*Mélanges d'histoire sociale*, 1943, vol. 3, n° 1, pp. 55-70). Au-delà l'usage qu'en fait Albert Soboul à propos de la rénovation féodale, dans "De la pratique des terriers à la veille de la Révolution" (*Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1964, vol. 19, n° 6, pp. 1049-1065). On verra également, Vayssière, Bruno-Henri, "Cadastre", in, Collectif, *Cartes et figures de la terre*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1980, pp. 402-411. Tous ces travaux aboutissent plus récemment à des synthèses comme celle de Brunel, Ghislain, Guyotjeanin, Olivier et Moriceau, Jean-Marc, *Terriers et plans-terriers du XIIIe au XVIIIe siècle*: actes du colloque de Paris, 23-25 septembre 1998 *Bibliothèque d'histoire rurale*, vol. 5, *Mémoires et documents de l'École des chartes* vol. 62, 2002 ; voire le numéro spécial de la revue *Etudes rurales*, n°175-176, 2005-3/4 : "Nouveaux chapitres d'histoire du paysage. Dossier d'archéogéographie".

⁵ Beauroy, Jacques, "La représentation de la propriété privée de la terre, Land Surveyors, et Estate Maps en Angleterre de 1570 à 1660", in Brunel, Ghislain, Guyotjeanin, Olivier et Moriceau, Jean-Marc, *Terriers et plans-terriers du XIIIe au XVIIIe siècle... op. cit.*, pp. 79-101.

⁶ Janssens, Luc, "Cartographie picturale ou cartographie enrichie d'éléments picturaux", in, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, *Le peintre et l'arpenteur, images de Bruxelles et de l'ancien duché de Brabant*, Renaissance du livre, 2000, pp. 29-37.

⁷ Béchu, Philippe, "le corpus de la littérature des feudistes", in Brunel, Ghislain, Guyotjeanin, Olivier et Moriceau, Jean-Marc, *Terriers et plans-terriers du XIIIe au XVIIIe siècle... op. cit.*, pp. 79-101.

ouvrage à l'autre, montre non seulement les habituelles reprises, coutumières du XVIII^e siècle, mais encore qu'une normalisation est en cours. Le fait même que des "cartes types" apparaissent dans les années 1780, comme dans le cas du *Nouveau manuel de l'arpenteur* de Ginet (1782) ou du *Cadastré perpétuel* de Babeuf (1789) rend perceptible la généralisation des méthodes en cours⁸. A ce moment de l'histoire des plans terriers, tous les éléments du plan sont décrits comme devant être dessinés en fonction de leur emprise au sol. Ainsi, Ginet précise-t-il que les "masses de maisons" seront dessinées "suivant le plan des combles" (p.6). Ce "plan des combles" qui n'est pas défini par l'auteur l'est en revanche dans un autre ouvrage, un peu plus tardif de Claude Mathieu de la Gardette relatif aux *règles pour la pratique du dessin, et du lavis de l'architecture civile et militaire* de 1803. On y apprend que "Le plan des combles représente un bâtiment vu par dessus, sans supposer qu'on en ait rien enlevé ; de manière qu'on y voit les cours, les combles, les murs de clôture, les terrasses, les murs d'appui, les cheminées, &c."⁹. La représentation planimétrique classique, aujourd'hui admise, semble donc installée à ce moment.

L'une des difficultés d'une enquête sur les plans terriers réside dans la différence considérable entre le discours au niveau national, aisément identifiable, et une production parcellisée, souvent mal datable pour laquelle les dossiers d'archives sont couramment vides. Une grande partie de l'aspect des conditions de productions liées à la commande et aux usages prévus disparaît alors. Reste à mettre ces plans en série pour tenter de rassembler les éléments qui nous occupent. Ce faisant, il est évident que certains plans se distinguent. Un début de dépouillement des plans terriers conservés dans les archives du Maine et Loire a permis de trouver quelques très belles illustrations de la relation entre cartes et paysages.

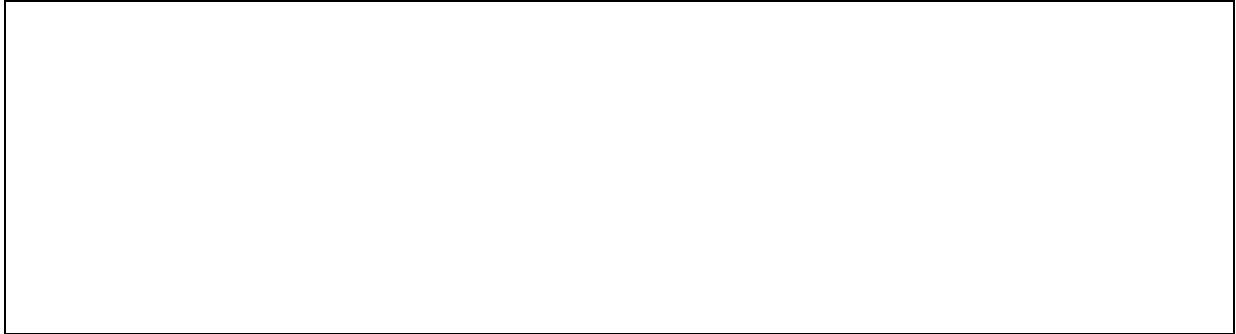
Plan du fief de Brionneau dépendant de la sacristie, AD M&L 1 Fi 548



⁸ Ginet, *Nouveau manuel de l'arpenteur ou l'on simplifie la manière de lever & de rédiger le plan d'un fief annexé à la confection des terriers...*, Paris, chez Lamy, 1782 ; Babeuf, *Cadastré perpétuel*, Paris, Garnery et Volland, 1789.

⁹ Gardette (de la), Claude-Mathieu, *Nouvelles règles pour la pratique du dessin, et du lavis de l'architecture civile et militaire*, Paris, Chez Barrois et Fils, an XI (1803), p. 11.

Plan du fief de Brionneau dépendant de la sacristie. AD M&L 1 Fi 548 (extrait)



La rivière sur la droite, avec son pont, son moulin, voire sa barque, le hameau au centre avec ses maisons parfaitement identifiables, tout cela renvoie à une miniature paysagère. Des distorsions de perspective apparaissent certes, si l'on compare les maisons du haut du plan, plus grandes que celles du centre, comme si la vue était à la fois aérienne et non perspective. La représentation des parcelles, en vision zénithale achève d'opérer une distinction entre plan des parcelles et vue paysagère des édifices. Il y a incontestablement un effet de réel dans cette construction qui permet d'ajouter des éléments de représentation à l'intérieur de la figuration. Cette forme d'association rappelle de nombreuses cartes de bataille qui associent un premier plan en perspective avec un second plan sous forme cartographique. La juxtaposition entre édifices et parcellaires est par ailleurs construite dans le document puisque le cartouche situé en bas au centre effectue une description par lot. Ainsi, la propriété cotée 5 est décrite comme suit : "26 s La 2. Maison, cour boutique et 2. calle de Jarden. 5". Les 26 s sont probablement 26 sols qui correspondraient à une imposition. Mais au-delà, il semble que ce dessin renvoie également à la connaissance intime que son auteur a des lieux. La maison côté 7, qui se situe au centre du plan, est ainsi décrite "1[#] 25 s. Maison nous apartiens".

Quelles évolutions ?

Ce cas, très particulier, d'un très beau plan terrier permet de poser les éléments forts de la fabrication de ces documents, et permet de se faire une idée de ce qu'il est possible d'y lire. Ainsi, l'élément structurant principal est-il la relation à la fiscalité. Ce qui s'opère au travers de la représentation planimétrique c'est une répartition de l'impôt. La difficulté réside cependant

ici dans un discours sur l'évolution. D'une part, la maigreur des dossiers mène à des datations très larges et parfois douteuses des documents. D'autre part, les cas où l'on trouve une succession de plans terriers datés pour un même lieu sont rares. Enfin, la fabrication d'une carte dépend de trois éléments, le terrain, bien sûr, mais aussi la nature de la demande, ainsi que les spécificités relatives au cartographe. Le terrain peut sembler être l'élément le plus stable, on pourrait cependant réfléchir, à l'exemple des travaux de Simon Schama aux modes tout autant qu'à l'évolution des perceptions du paysage¹⁰. Valoriser des rochers, des arbres isolés, des bosquets, des landes désertées s'est y attacher une description... En-deçà de ces amples variations, la nature de la demande joue un rôle majeur. Le fait de voir sa propriété au centre du plan, celui de faire apparaître le relief, voire le choix d'une production en couleur ou en noir et blanc font varier considérablement le résultat. De même la question du coût est lourde de conséquences. Une opération de triangulation sera plus ou moins précise selon le temps passé et le niveau de vérification effectuée¹¹. Un budget trop restreint fait d'ailleurs disparaître toute velléité de triangulation... Or, dans le cadre de la fiscalité en question, un investissement trop coûteux n'est pas rentable. Les localités les plus pauvres n'ont donc probablement pas de plan. Dernière variable forte : le cartographe. Pour un même budget pour une même demande sur un même terrain, les variations restent fortes. La relation à la précision, voire à l'exactitude se constituent aux XVIIIe et XIXe siècles, dès lors le niveau d'exigence n'est pas constant¹². La formation n'est pas uniforme, et alors qu'un arpenteur géomètre des eaux et forêts maîtrise les techniques les plus modernes, les notaires, qui sont souvent leurs propres arpenteurs n'en sont pas là¹³. On peut donc imaginer trouver des plans de toutes factures à une même date. Un seul élément est fixe, celui de l'uniformisation relative des pratiques lors de la mise en place du cadastre, soit au moment de la Révolution. Il n'en reste pas moins qu'il est plus aisé de présenter les choses comme relevant d'une évolution ; la triangulation se diffuse lentement dans la société et les manuels d'arpentages se multiplient au XVIIIe siècle.

¹⁰ Schama, Simon, *Landscape and Memory*, New York, HarperCollins, 1995. On lira également Gouiric, Nicole, "Remarques sur l'interprétation des cadastres ; deux exemples du jardin de Méréville", *Polia, Revue de l'art des jardins*, n°2, automne 2004, pp. 41-61.

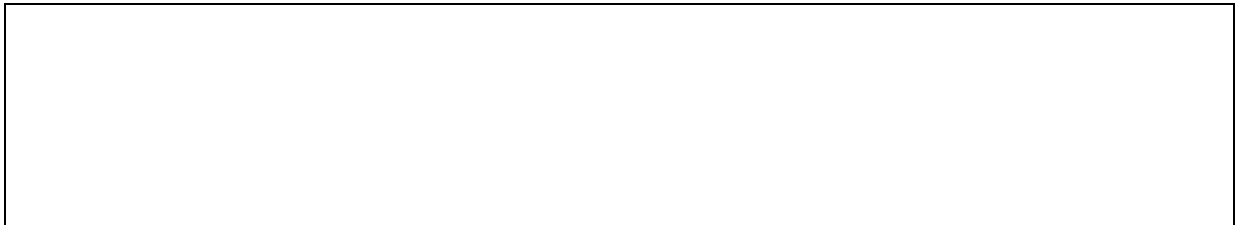
¹¹ Licoppe, Christian, "The project for a map of Languedoc in eighteenth century France at the contested intersection between astronomy and geography", in, Marie-Noelle Bourguet, Christian Licoppe and H. Otto Sibum (eds) *Instruments, travel and science. The itineraries of precision from the seventeenth to the twentieth century*, London, Routledge, 2002, pp. 51-74.

¹² Wise, Norman (dir.), *The values of precision*, Princeton, Princeton University Press, 1995.

¹³ Sur ce point, on lira Stopani, Antonio, *La production des frontières, état et communautés en Toscane (XVI-XVIIIe siècles)*, Rome, École française de Rome, 2008 (chap.9, "Tracer des limites, juristes et ingénieurs").

Nous poserons donc deux vastes évolutions de ces documents, en ayant bien conscience des limites de cette présentation. La première est le passage lent d'une représentation de l'activité productive à une représentation de la surface mise en culture. Aux deux bornes de l'évolution, deux exemples rendront ce passage perceptible. Le premier est le "plan terrier des terres de la Métairie de la Motte, dans la paroisse de Daumeray". On y trouve le réseau viaire, et la répartition des terres, mais l'élément qui importe ici est dans le texte : parcelles y sont décrites en "Jaux", c'est-à-dire en journaux, ce qu'un homme cultive en une journée. Le bâtit, est ici reconnaissable aisément sous la forme d'une maison individualisée par son toit et ses deux portes. À chercher le paysage ici, c'est celui de l'activité agricole que l'on trouverait.

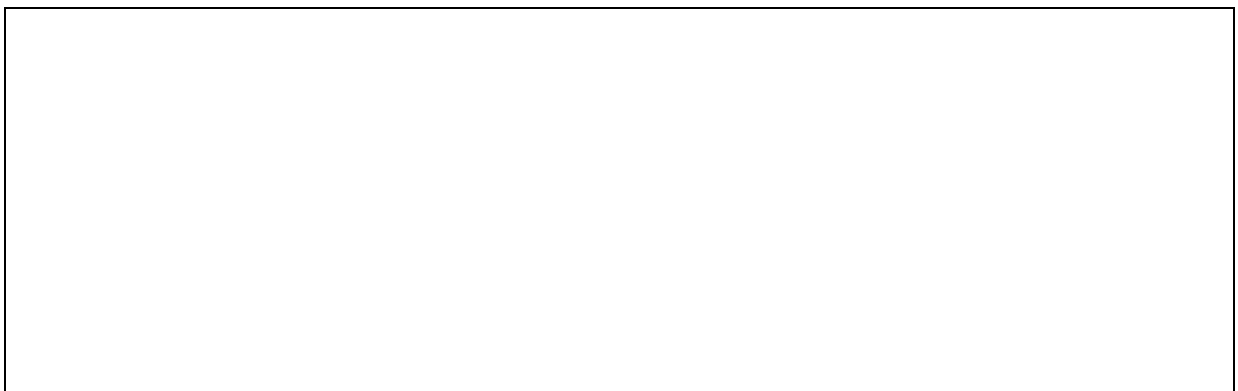
AD M&L 1Fi 262 plan terrier des terres de la Métairie de la Motte, dans la paroisse de Daumeray, XVIIIe siècle.



Cliché : Archives du Maine et Loire

Le deuxième exemple que nous utiliserons ici est très proche du cadastre tel que nous le connaissons : il s'agit du "Plan de la Dixme de Poyeux et Fourneux, relevant de l'abbaye de Fontevrault et du prieuré de Dampierre" de 1767, dont l'auteur, Michel Duperray est géomètre arpenteur des forêts du Roi.

AD M&L 1 Fi 015, Plan de la Dixme de Poyeux et Fourneux, relevant de l'abbaye de Fontevrault et du prieuré de Dampierre" dressé par Duperray en 1767.



La présence d'une échelle - qui mentionne l'instrument technique qu'est la chaîne d'arpenteur décrite par son unité de mesure (25 pieds de longueur) - le fait que chaque parcelle soit cotée - ce qui sous-entend un descriptif - la profession même de l'auteur, un géomètre arpenteur, tous ces éléments mettent cette nouvelle forme de plan du côté des représentations géométriques. Les bâtiments, marqués en rouge sont eux aussi réduits à leur emprise en sol. Ce faisant la place du donneur d'ordre (celui qui a ordonné la levée du plan) n'est plus prééminente. La médiation de la mesure géométrique s'est imposée dans le paysage en question lissant le paysage vécu tel qu'il apparaissait jusqu'ici. On est là assez proche de l'évolution qui touche les plans de ville depuis plus longtemps. De la représentation relativement proportionnelle des bâtiments en fonction d'une centralité sociale (on pense ici par exemple à la représentation des cathédrales), on passe à une représentation des surfaces dans laquelle seules les inscriptions écrites et la centralité géométrique portent la charge du discours sur l'importance d'un lieu. La deuxième évolution à prendre en compte est celle de la lente disparition des points remarquables du paysage : ceux sur lesquels la visée s'opère lors de la triangulation, voire ceux auxquels la société est sensible. Églises, moulins, calvaires et châteaux et arbres, ces amers du cartographe se trouvent répartis sur ces plans tant que la géométrie ne s'est pas intégralement imposée dans le dessin.

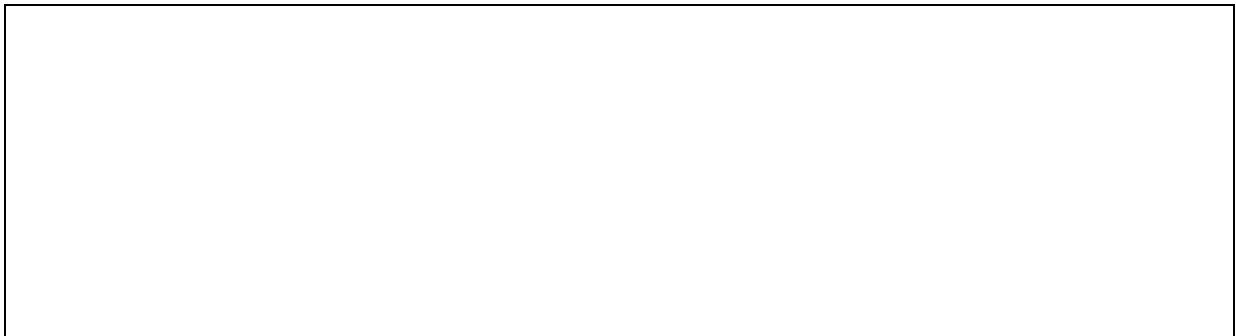
AD M&L 1Fi 052, Dixme du Vouvray, XVIIIe siècle



Parmi ces amers, l'un des éléments le plus durable sur le plan est incontestablement l'arbre. La technique même de la délimitation s'y accroche : en effet : l'usage d'arbres pour délimiter une parcelle est pratiqué de longue date : buissons d'épineux, arbres se distinguant par leur hauteur, voire par leur âge sont autant de bornes aisément réutilisables. Ils seront encore mobilisés pour opérer la délimitation des communes lors de la Révolution Française : les

procès verbaux de délimitation évoquent régulièrement les "lignes invisibles" liant ces "signes les moins sujets à variation"¹⁴ que sont les arbres. Le premier élément de réflexion qui transparait au travers des cas précédents est qu'en début et en fin de processus, les objets naturels sont peu présents. En début de période, la question n'est pas celle de la limite, mais bien celle de la répartition fiscale. En fin de période, dans le plan de la dîme de Poyeux de 1767, les limites maintenant importantes sont marquées par un changement de teinte (on passe du vert au blanc). Ce géomètre arpenteur des forêts fait passer sur le plan sa spécialité de géomètre avant son expertise arboricole, ce qui correspond à l'évolution de la cartographie pratiquée dans les eaux et forêts à l'époque¹⁵. Au-delà deux variantes sont possibles. La première valorise les arbres, tant à l'intérieur de certaines parcelles qu'aux limites. L'arbre permet d'identifier une parcelle particulière, ce qui ne sous-entend pas qu'il n'y ait pas d'autres arbres au cœur d'autres parcelles, mais ceux-ci ne sont pas représentés. Par ailleurs, l'arbre participe à la délimitation des parcelles ainsi que des zones pertinentes du plan.

AD M&L 1Fi 001, Plan terrier 1^{er} carte du plan général des dixmes de Varennes appartenant à l'abbaye royale de Fontevraud : Vauvert, la Croix Piot, 1760.



Cliché : Archives du Maine et Loire

Cependant avec le temps les éléments naturels sont de plus en plus souvent repoussés hors du plan, comme dans le cas du plan des domaines situés dans la paroisse de Saint-Clair représenté par Hocbocq, un officier de l'abbaye de Fontevraud en 1765.

¹⁴ Décret et instruction de l'Assemblée nationale du 23 novembre 1790 relatif à la contribution foncière, avec les modèles et annexes, Paris, Imprimerie nationale, 1790, 59 p. Sur le temps long, on verra Nordman, Daniel, *Frontières de France, de l'espace au territoire XVIe-XIXe siècle*, Paris, Gallimard, 1998.

¹⁵ Puyo, Jean-Yves, "Cartographie et aménagement forestier : rapide aperçu de deux siècles d'évolution des pratiques disciplinaires françaises", in Laboulais, Isabelle (dir.), *Les usages des cartes (XVIIe-XIXe siècles, pour une approche pragmatique des productions cartographiques*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2008, pp. 239-256 et LXV-LXX.

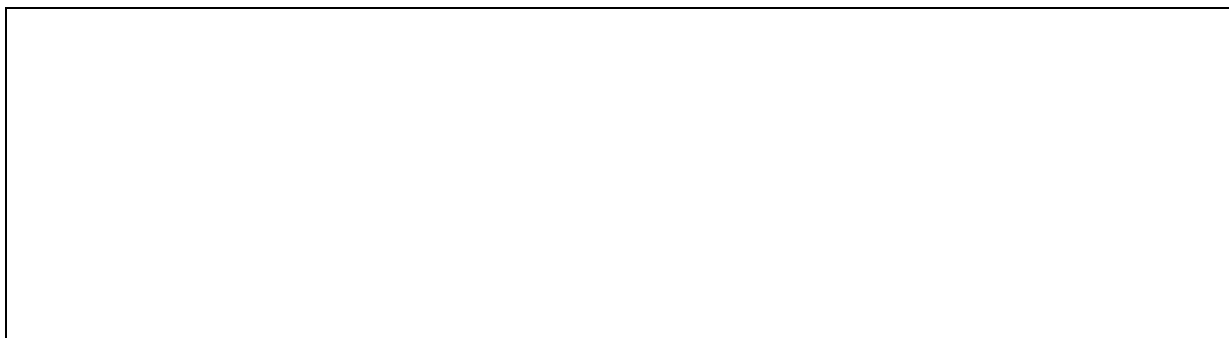
AD M&L 1 Fi 14 "Plan des domaines de la métairie scitués en la paroisse de Saint-Clair dépendante de l'abbaye royale de Fontevraud, Hocbocq officier de l'abbaye" 1765.



Cliché : Archives du Maine et Loire

La deuxième variante est le résultat de cette évolution. Les arbres dans les parcelles disparaissent presque intégralement au profit des arbres formant la limite. Ainsi, le plan extrêmement simple des grandes landes de l'abbaye du Perray montre un usage de la représentation des arbres en tant que marqueur visible de la limite dont l'inclinaison semble suivre le regard d'un observateur placé au centre de la zone.

AD M&L 1 Fi 54 : Plan des grandes landes de l'abbaye du Perray, terres relevant de l'abbaye du Perray au Nonnains ; la Grimorelle, Launay, XVIIIe siècle



Cliché : Archives du Maine et Loire

Pour tenter une synthèse de ce double mouvement, le premier passage est celui qui va d'une recension sur le plan des niveaux d'activité à une recension des surfaces rendues comparables par une échelle géométrique. Le second passage se situerait au cœur du premier et concernerait les objets représentés en élévation. D'une présence homogène sur le plan, on passe ici à la progressive mise en périphérie de ces objets lorsque la triangulation finit de s'imposer. Sans témoignage précis, il est difficile d'en dire plus. Il reste cependant difficile de

ne pas voir les représentations des hauts-lieux locaux¹⁶ en élévation comme des truchements à l'intérieur du plan : devant le niveau d'abstraction du plan (changement d'échelle, projection, figuration...), la représentation d'objets directement reconnaissables rendrait acceptable cette nouvelle figure de la terre. Cette procédure de traduction incomplète va également être tentée à l'échelle de la carte. Nous en prendrons un exemple dans le cadre de la cartographie militaire.

Concilier le paysage et la carte: la cartographie militaire.

L'un des lieux donc où se constitue une tentative de conciliation entre le visible sur le terrain et le figuré sur la carte est celui de l'apprentissage de la cartographie à l'usage des militaires. On devrait certainement partir ici des plans reliefs dont la production va se développer en France, après la commande que Louvois fait à Vauban du relief de Dunkerque en 1668. Ces morceaux de paysage qui lient plan géométrique et relief tout en offrant une "vue sur une étendue de pays", mais, les exigences semblent être les mêmes qu'il s'agisse des plans reliefs ou des cartes, c'est pourquoi nous nous limiterons ici à la question des cartes¹⁷. De ce point de vue, il est possible de partir du manuel de Buchotte, intitulé *Règles du dessein et du lavis pour les plans particuliers et ouvrages & des batimens...* et qui compare paysages en plans et en perspective¹⁸ :

"À l'égard de l'accompagnement du plan en entier, je veux dire du paysage qui l'environne, il y a peu de personnes qui en fassent les terres labourées, les montagnes & les collines de bon goût, ces choses n'étant pas si aisées qu'elles le paroissent ; **car il y a bien de la différence du paysage en Plan, à celui qui est en perspective**¹⁹. Dans celui-ci, pour peu que l'on profile les objets que l'on voit d'après nature, ils font toujours leur effet. Il n'est pas de même du paysage en Plan ; si les montagnes & les collines, qui doivent être représentées à vue d'oiseau, c'est-à-dire d'une manière écrasée, à cause que l'on a souvent besoin de connaître l'étendue de leur base, ne sont pas traitées de bon goût, elles ne font point leur effet, ou n'en font qu'un désagréable à la vue..."²⁰

¹⁶ Saunier, Pierre-Yves, "Haut-lieu et lieu haut : la construction du sens des lieux Lyon et Fourvière", *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 40, n°2, avril-juin 1992, pp. 202-227.

¹⁷ Siestrunk, René, "Plans-reliefs et aquarelles", in Collectif, *Cartes et figures de la terre*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1980, pp. 375-378 ; Warmoes, Isabelle, "La rationalisation de la production cartographique à grande échelle au temps de Vauban", *Le monde des cartes*, n° 195, mars 2008, pp. 55-66.

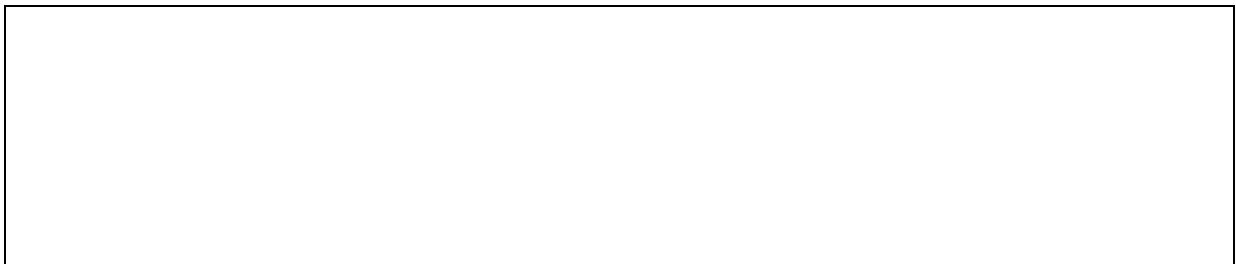
¹⁸ Le texte reprend pour l'essentiel les exigences de Vauban, *Instruction pour les ingénieurs et dessineurs qui levent les Plans des Places du Roy ou des Cartes*, Paris, Imprimerie Royale, 1714.

¹⁹ Souligné par nous.

²⁰ Buchotte, *Les règles du dessein et du lavis, pour les Plans particuliers des Ouvrages & des batimens, & pour les Coupes, Profils, Elevations & façades, tant de l'architecture Militaire que Civile : Comme aussi pour le Plan en entier d'une Place, pour sa Carte particulière, & pour les Elections, des Provinces & des Royaumes*, Paris,

Plus loin, l'auteur précise que dans le cas d'un plan géométral, ou d'un plan particulier, "comme ces plans sont considérés à vue d'oiseau, ils ne doivent en toute rigueur, avoir aucun jour de côté [...] cependant les Ingénieurs prennent un jour pour donner quelque relief à ces sortes de plans, afin qu'ils plaisent à la vue..."²¹. C'est probablement là, dans cette question de la projection des ombres que la proximité à la peinture de paysage est la plus nette. D'ailleurs Buchotte y revient à deux fois, puisqu'en 1722, il n'évoque que le "meilleur goût dans tous les desseins, de faire venir le jour à gauche", alors que dès 1744 il se reprend et écrit que "le meilleur goût, dans tous les desseins, & c'est même assez l'usage dans les Estampes & dans les Tableaux de faire venir le jour à gauche". Sa référence est, en 1744, le livre de Jacques François Blondel sur la *Distribution des maisons de plaisance* de 1737²², le même Blondel qui rédige plus de 130 articles de l'Encyclopédie dont celui sur l'Architecture²³.

Buchotte, paysage autour d'une place, 1722, 1743, 1754



Cliché Bibliothèque Municipale d'Angers

Cette tension entre paysage en plan et paysage en perspective se durcit chez Chastillon, dans son *Traité des ombres dans le dessin géométral* de 1763²⁴. Il accepte de dessiner des ombres en plaçant l'origine de la lumière au midi, c'est-à-dire sans que le soleil ne soit placé "au hasard. Le paysage d'un plan étant vu avec sa lumière naturelle en est plus reconnaissable" (paragraphe 21). Mais la relation entre plan et paysage se construit différemment, par un véritable arrangement scénographique matériel :

Chez Claude Jombert, 1722, pp. 3 et 4 de la préface (non paginée). Le texte est repris presque à l'identique dans les éditions de 1743 et 1754.

²¹ Buchotte, *Les règles du dessein...* cette partie change de place dans les différentes éditions de l'ouvrage. en 1722, ce développement a lieu p. 40, en 1754, p. 89.

²² Blondel, Jacques François, *De la distribution des maisons de plaisance et de la décoration des édifices en général*, Paris, Chez Charles Antoine Jombert, 1737, 2 vol.

²³ Harrington, Kevin, *Changing Ideas on Architecture in the Encyclopédie, 1750-1776*, Ann Arbor, UMI Research Press, 1985.

²⁴ Sur ce point, on lira Belhoste, Bruno, "Du dessin d'ingénieur à la géométrie descriptive. L'enseignement de Chastillon à l'école royale du Génie de Mézières", *In-Extensio*, juin 1990, pp. 103-135.

"Destinés à paraître sous les yeux du Roi et des ministres, il convient de les disposer de manière qu'ils puissent commodément examiner, et l'arrangement le plus propre à remplir cet objet est de placer autour des plans les profils des élévations parallèlement aux lignes sur lesquelles ont les suppose relevés. Ces dessins ainsi disposés et arrangés sur une table, les plans se trouvent avoir leur situation horizontale naturelle et les parties de la feuille qui représentent les profils et élévations sont relevées de la main par celui qui les présente pour faire sentir plus aisément leur situation verticale ; c'est cette disposition et ces arrangements des profils et élévations autour des plans et profils, les font entendre avec moins d'attention d'esprit..." (paragraphe 16)²⁵.

Le dernier à tenter, à notre connaissance cette construction de paysage en plan est Louis Nicolas de Lespinasse dans son *Traité du lavis des plans, appliqué principalement aux reconnaissances militaires* de 1801²⁶. L'auteur sur lequel je n'ai pu trouver de notice biographique se dit à la fois chef de bataillon, et membre de l'académie de peinture et de sculpture. Il est admis dans cette académie en 1787, comme Pierre Henri de Valenciennes²⁷ mais oriente sa réflexion non vers l'épure du paysage, mais plutôt sur la relation entre plan et paysage. Son objectif est de tenter de produire un "paysage-plan".

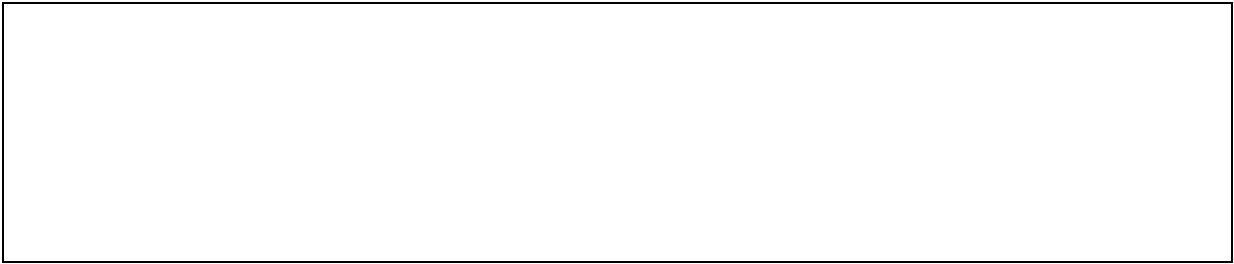
Or, "on distingue deux manières de représenter les objets, ou géométralement, ou perspectivement. Avec la première, on a la proportion réelle des choses ; avec la seconde, on a leur apparence" (p.41). La méthode géométrale -entendons ici celle de la carte façon Cassini- "exprime les objets en plan très-arbitraire, et d'un idéal entièrement dénué des principes d'imitation" (p. 41). Or, "contradictoirement à ses préceptes, elle tolère et admet des arbres, des rochers, et autres objets en élévation [...]. On se demande pourquoi ces contradictions entre la convention et l'exécution, pourquoi l'une suppose le géométral, tandis que l'autre y déroge, en créant même l'impossible ? " (p. 47).

²⁵ Chastillon, *Traité des ombres dans le dessin géométral*, in Belhoste, Bruno, "Du dessin d'ingénieur à la géométrie descriptive. L'enseignement de Chastillon à l'école royale du Génie de Mézières", in *Extenso*, juin 1990, pp. 103-135. Sur ce point, on lira : Sakarovitch, Joël, *Épures d'architecture, de la coupe des pierres à la géométrie descriptive XVI-XIXe siècles*, Basel, Boston, Berlin, Springer, volume 21 de *Science networks historical studies*, 1998, chapitre 1. Ce montage en rappel d'autres, comme celui utilisé en 1727 à Charleville qui ajoutait au plan parcellaire de la ville, par collage, une représentation sur papier des façades des bâtiments. Sur ce point : *Espace français, vision et aménagement XVIe-XIXe siècle*, Paris, Archives Nationales, 1987, p. 168.

²⁶ Lespinasse (de), Louis Nicolas, *Traité du lavis des plans, appliqué principalement aux reconnaissances militaires. Ouvrage fondé sur les Principes de l'Art qui a pour objet l'Imitation de la Nature, et où l'on enseigne à rendre, avec toute l'exactitude possible, sur de grandes échelles, un Terrain quelconque*, Paris, Chez Magimel, 1801

²⁷ Sur Valenciennes, on lira le beau texte d'Anna Ottani Cavina, *Les paysages de la raison. La ville néo-classique de David à Humbert de Superville*, Arles, Actes Sud/ENSP, 2005 (première édition en italien : *I Paesaggi della Ragione*, Giulio Einaudi editore, Turin, 1994. Sur les relations entre topographie et peinture, on verra sous la direction du même auteur : *Paysages d'Italie, les peintres du plein air (1780-1830)*, Paris, Electa/Réunion des musées nationaux, 2001.

Lespinasse (de), Louis Nicolas, *Traité du lavis des plans...* Planche IV



Cliché Bibliothèque Municipale de Nantes

La difficulté n'avait pas échappée à Buchotte, puisque celui-ci y consacre deux sections de description sur le "paysage qui doit être compris..." dans telle ou telle carte, avec pour seul justification "la convenance..." Cette seconde acception du paysage contient certains éléments naturels, comme les forêts et les montagnes, ainsi que des objets fixes, visibles, servant de points de repères, comme les "arbres de remarque", les églises, les châteaux... Dans ces cas, il écrit : "on le représentera toujours en élévation [...] tel qu'on le voit" (pp. 171-178 ed. 1754).

La solution proposée par Louis Nicolas de Lespinasse consiste à produire une carte en perspective, à vol d'oiseau, mais non intégralement zénithale, qui devra "faire sentir" les parties qui ne peuvent être vues naturellement (p. 50). "de telle sorte que sans altérer le géométral, il parvienne à exprimer le paysage-plan de la manière la plus conforme à la nature et au principe d'imitation" (p. 49). L'auteur opère par exemple un très long développement sur la représentation des rochers et éboulements²⁸.

Lespinasse (de), Louis Nicolas, *Traité du lavis des plans...* Planche VI

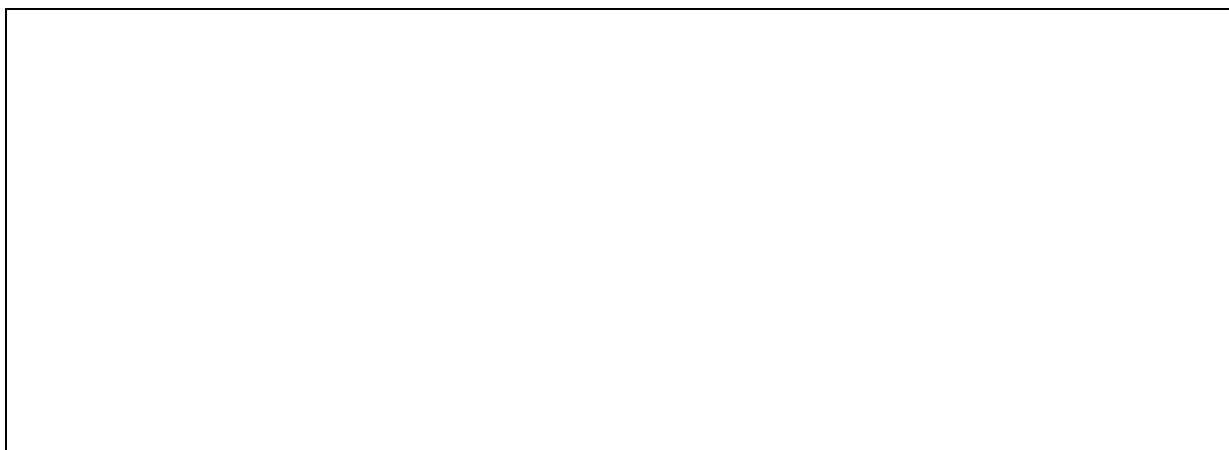


Cliché Bibliothèque Municipale de Nantes

²⁸ On notera ici que ce type de préoccupation ne disparaît pas totalement ensuite : Perret, Robert, "La représentation du rocher sur les cartes topographiques", *Annales de géographie*, 1925, vol. 34, n°190, pp. 310-312. Cet auteur se rapprochera d'ailleurs des solutions proposées par Lespinasse à propos cette fois-ci du relief alpin dont il propose non seulement plans et coupes géologiques, mais aussi des panoramas. Perret, Robert, *Les panoramas du Mont-Blanc*, Chambéry, Dardel, 1929. On lira de ce point de vue le compte-rendu très positif du géographe André Allix dans *Les études rhodaniennes*, 1930, vol. 6, n°6-2, pp. 208-209.

Ainsi "**l'œil plane sur toute l'étendue du terrain**" (p. 46) Cela sous-entend également que cette nouvelle forme de carte a un sens de lecture (p. 49). Retour intégral à la vue paysagère ? On serait tenté de répondre par l'affirmative ; en même temps il semble que ce qui fonde l'idée de l'auteur se situe du côté d'une tentative de médiation au sein de l'optique en plein débat à l'époque. Il s'agit finalement de lier perspective à vue d'oiseau, donc en "supposant l'œil fort élevé au-dessus du plan où cet objet est représenté"²⁹ et la rigueur de la perspective aérienne qui "dépend surtout de la teinte des objets que l'on fait plus ou moins forte, ou plus ou moins claire, selon qu'on veut représenter l'objet plus ou moins proche"³⁰.

Lespinasse (de), Louis Nicolas, *Traité du lavis des plans... Planche VII*



Cliché Bibliothèque Municipale de Nantes

Quoi qu'il en soit, au moment où les expériences du vol vont se multiplier la proposition de remplacement de la carte ou du plan par une vue à vol d'oiseau se trouve disqualifiée, ou moins du côté des savoirs scientifiques. L'expression de paysage en plan ou de paysage en perspective sera reprise par l'un des critiques virulent de Buchotte, Claude Mathieu de Lagardette, dans ses *Nouvelles règles pour la pratique de dessin, et du lavis de l'architecture civile et militaire* en 1803³¹, mais cette fois-ci il semble que la coupure entre les deux domaines se soit durcie :

²⁹ Article "Perspective à vue d'oiseau", *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres...*, 1765, vol. 12, p. 436.

³⁰ Article "Perspective aérienne", *Encyclopédie...*, vol. 12, p. 436.

³¹ Gardette (de la), Claude-Mathieu, *Nouvelles règles pour la pratique du dessin... op. cit.*, p. 5

"Nous ne dirons rien ici de la manière de dessiner le paysage ou les points de vue en perspective, comme file de maisons, avenues d'arbres, montagnes &c. Cela tient à l'étude du Peintre de paysage, & par conséquent n'est point du ressort de cet Ouvrage."³²

Il est vrai qu'entre-temps les travaux de la commission topographique de 1802 ont commencé à fixer la question de la représentation sur la carte des différents objets³³, restreignant le plus souvent les représentations en perspective, même si celles-ci ne disparaissent pas intégralement. Une autre source de cette réduction des représentations en perspective sur la carte vient d'une autre cartographie, celle du cadastre dont nous avons vu que dès la fin du XVIIIe siècle, au moins en France, elle semble s'être normalisée vers une production planimétrique.

Cependant l'association entre carte et paysage n'en disparaît pas pour autant puisqu'elle se maintient au moins du côté du dessin topographique qui existe encore aujourd'hui. Dans les faits, dès les années 1820 la question semble avoir été réglée dans l'inversion parfaite de la question. Ainsi, L. Puissant, lieutenant-colonel du corps de ingénieurs géographes fait il paraître un petit ouvrage intitulé : *Principes du figuré du terrain et du lavis sur les plans et cartes topographiques, susceptibles de servir de base à l'enseignement du dessin dans les écoles des services publics*³⁴.

La relation entre cartes et paysages a donc donné lieu à une série de tentatives de négociation entre des formes divergentes de description picturale. Les unes, en élévation, qui rappellent aisément le paysage tel qu'il est défini dans la peinture dite de paysage du XVIIIe siècle. Les autres, en plan, qui se limitent aux dimensions horizontales, et fournissent des informations précises sur les surfaces. Si la précision finit par l'emporter³⁵ au plus grand bénéfice de la carte par triangulation. Il n'en reste pas moins que dans le cas de la carte au moins, les productions mitoyennes entre cartes et paysages sont restées longtemps importante. Qui regardera attentivement une carte routière récente en trouvera quelques traces, comme ces petits figurés en formes de roseaux pour signifier les zones de marais. L'hybridation ainsi opérée explique-t-elle pour autant le succès de la cartographie géométrique pour dire le

³² idem, p. 22.

³³ Bret, Patrice, "Le moment révolutionnaire, du terrain à la commission topographique de 1802", in Laboulais, Isabelle (dir.), *Les usages des cartes (XVIIe-XVIIIe siècle). Pour une approche pragmatique des productions cartographiques*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2008, pp. 81-97.

³⁴ Puissant, L., *Principes du figuré du terrain et du lavis sur les plans et cartes topographiques, susceptibles de servir de base à l'enseignement du dessin dans les écoles des services publics*, Paris, Janet et Cotelle, 1827.

³⁵ Marie-Noelle Bourguet, Christian Licoppe and H. Otto Sibum (eds) *Instruments, travel and science... op. cit.*

territoire ? Dans les faits les choses sont probablement plus complexes. En effet, si la carte par triangulation est rendue pertinente c'est surtout parce qu'elle rend possible la mise en place d'un discours de la précision sur le territoire ; précision limitée, il est vrai à l'étendue.